

Leucate-plage le 8 juin 2016

Objet : RD 627 Leucate-Plage – travaux routiers  
Conseil Départemental de l'Aude

Monsieur le Président ,

Ayant appris très récemment et fortuitement (par l'application Info-travaux de la Commune de Leucate) une intervention imminente du Département sur la RD 627 entre le Grau et l'entrée de Leucate-plage , je me permets de vous signaler la grande sensibilité de notre Association regroupant des habitants et résidents secondaires de Leucate-plage, au bruit routier sur cet axe.

Une pétition relative à ce problème est d'ailleurs en cours, suscitée par nos adhérents riverains de l'Avenue du Général de Gaulle et autres secteurs directement impactés. Elle vous sera adressée ultérieurement.

S'agissant des nuisances sonores , les mesures de réduction à la source sont les plus efficaces et souvent les mieux supportées. Nous demandons que deux mesures soient prises en considération :

- l'utilisation des meilleurs techniques disponibles en matière de bandes de roulement "anti-bruit" dans les secteurs sensibles, donc sur la RD 627 depuis le giratoire de Leucate-village jusqu'au Grau (par vent fréquemment de secteur sud et sud-est, le bruit porte d'aussi loin)
- une réduction de la vitesse autorisée à 70km/h, notamment pour la section de la RD 627 au droit des secteurs urbanisés les plus exposés de Leucate-Plage depuis le village (giratoire de la zone artisanale) jusqu'à la sortie du virage après le camping vers Port-Leucate.

Malgré l'imminence annoncée des travaux de revêtement, nous serions très sensibles à ce que la possibilité de réduction des nuisances sonores dans le cadre du programme de travaux, par ailleurs nécessaire pour la conservation du patrimoine routier, ne soit pas perdue.

Je vous prie d'agréer , Monsieur le Président , l'expression de ma considération très distinguée.

Président APPFL  
Marc STOUPIY

Copie p.i. : Mr le Maire de Leucate

